

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

PRESENTS : DHAINÉ Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, LEMMENS Guy, MAHEY Alain, MENU Michèle, ROCHER Michel.

POUVOIRS :

CHAZALON Florence à MAHEY Alain,
DALZON Michel à ROCHER Michel,
REYNAUD Angélique à FAUGIER Christian,
ROMESTANT Richard à LEMMENS Guy.

1/ Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ Désignation du Secrétaire de Séance : ROCHER Michel.

3/ Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

-Aménagement du parking de la ferrage .

4/ Délibération Indemnité du Contrôleur

Cette indemnité est reconduite pour 2015 au taux de 100%. Adoptée à l'unanimité du conseil municipal.

5/ Acquisition foncière

La commune est propriétaire de terrains au lieudit "Le Saoutadou". Le maire demande qu'une étude des parcelles voisines soit lancée. Michel ROCHER et Chantal DUJANCOURT sont chargés du dossier de recensement des propriétaires des parcelles se situant autour de cette réserve foncière.

6/ Compte Rendu de la Commission Bâtiments

Christian Faugier présente le compte-rendu de la dernière réunion :

a) Construction d'un bâtiment de stockage du matériel communal de 80 m² aux abords de la salle polyvalente.

Guy LEMMENS est chargé des plans et de faire établir des devis.

b) Un atelier à l'usage de l'employé municipal pourrait être aménagé dans le local de la cure à Maisonneuve.

c) Devenir des logements de l'école de Maisonneuve.

3 possibilités se présentent:

- Réhabilitation et remise aux normes par la commune, pour la location,
- Rachat par des bailleurs sociaux pour réhabilitation puis location,
- Rachat par un particulier.

Ce dossier est suivi par Martine DHAINÉ et Christian FAUGIER. Le maire demande qu'une estimation de la valeur du bâtiment soit effectuée par le service des domaines.

7/ Création d'un sens unique « route de l'école » à Chandolas

Mise en place de la rue de l'École en sens unique, pour plus de sécurité pour tous.

La municipalité fera appel aux services techniques pour étude.

8/ ADAP 2016 (concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite) – Engagement des travaux

Inscrire la somme de 7030 € sur le budget prévisionnel 2016 pour la 1^{ère} tranche des travaux, comme détaillé dans le document contractuel.

Richard ROMESTANT est chargé du suivi de ce dossier travaux et aménagements.

9/ Rétention foncière

Le conseil envisage de mettre à l'étude l'instauration d'une taxe qui permettrait de limiter la rétention foncière en zone constructible. Un travail de recensement des parcelles classées en Ub au PLU sera réalisé. Dossier pris en charge par Christian Faugier et Martine Dhaine.

10/ Etude d'électrification

Les illuminations de la commune en période de fêtes doivent être reconsidérées car vieillissantes. Il convient de recenser les boîtiers de raccordement sur les poteaux puis de demander des devis pour de l'achat ou de la location. Dossier confié à Michel ROCHER et Chantal DUJANCOURT.

11/ Travaux Chemin Bel Air

Le devis de l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux est de 1550 €. L'estimation remise par l'expert est identique. L'assurance prend en charge 1368 €. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil.

12/ Devenir du CCAS

Une réflexion doit être menée sur le devenir du CCAS. Une réflexion est menée par la communauté de communes sur un éventuel centre intercommunal d'action sociale. Le trésor public nous incite à faire un transfert vers le budget communal pour permettre une gestion directe du budget du CCAS. Il est décidé de programmer prochainement une réunion du CCAS et de tenir une permanence le 1^{er} samedi du mois en mairie.

13/ Parking de la ferrage

Il convient d'aménager ce parking pour permettre l'évacuation des eaux pluviales lors des fortes précipitations des épisodes cévenols.

Il est décidé de faire appel à l'ingénierie du département pour étude et estimation des travaux.

Fin du Conseil Municipal à 20h30.